



# RÈGLEMENT CORRIDA LERPTIENNE

Édition 2026 | Mise à jour le 11/03/2026



[corrida-lerptienne.mrme.fr](http://corrida-lerptienne.mrme.fr)

Association Mon Rêve, Mon Espoir | 18 Rue du 8 mai 1945, 42530 Saint-Genest-Lerpt

# Table des matières

<b>Article 1 : Organisation</b> .....	<b>3</b>
<b>Article 2 : Distances et catégories</b> .....	<b>3</b>
<b>Article 3 : Parcours</b> .....	<b>3</b>
<b>Article 4 : Départs/Arrivées</b> .....	<b>3</b>
Lieux de départ : .....	<b>3</b>
Les horaires de l'épreuve sont les suivants : .....	<b>3</b>
5 kilomètres : .....	3
10 kilomètres : .....	3
<b>Article 5 : Participation</b> .....	<b>4</b>
<b>Article 6 : Inscriptions 5 et 10 Km</b> : .....	<b>4</b>
Pour les personnes majeures.....	<b>4</b>
Pour les personnes mineures .....	<b>4</b>
<b>Article 7 : Droits d'inscription</b> : .....	<b>5</b>
Je participe en Joëlette 5 ou 10 KM .....	<b>5</b>
Je participe avec mon club, mon entreprise, en famille....	<b>5</b>
Tarif : .....	6
Dotation à l'inscription : .....	<b>6</b>
<b>Article 8 : Annulation inscription</b> .....	<b>6</b>
<b>Article 9 : Retrait des dossards</b> .....	<b>6</b>
<b>Article 10 : Sécurité</b> .....	<b>6</b>
<b>Article 11 : Sécurité routière</b> .....	<b>6</b>
<b>Article 12 : Barrières horaires</b> .....	<b>6</b>
<b>Article 13 : Modification / Annulation des épreuves</b> .....	<b>7</b>
<b>Article 14 : Assurance</b> .....	<b>7</b>
Responsabilité civile : .....	<b>7</b>
Individuelle accident : .....	<b>7</b>
<b>Article 15 : Contrôles / Abandons</b> .....	<b>7</b>
<b>Article 16 : Ravitaillements</b> .....	<b>7</b>
<b>Article 17 : Droit d'Image</b> .....	<b>7</b>
<b>Article 18 : Loi informatique et liberté</b> .....	<b>8</b>

<b>Article 19 : Acceptation complète du règlement .....</b>	<b>8</b>
<b>Article 20 : Remise des prix .....</b>	<b>8</b>
<b>Article 21 : La Kids Corrida .....</b>	<b>8</b>
<b>Tarif - La Kids Corrida .....</b>	<b>8</b>
<b>Distances - La Kids Corrida : .....</b>	<b>8</b>
<b>Informations pratiques - La Kids Corrida :.....</b>	<b>8</b>

## Article 1 : Organisation

L'édition 2026 de la « Corrida Lerptienne » est organisée par l'association « Mon Rêve, Mon Espoir »

Le présent règlement s'applique aux épreuves nommées : 5, 10 km (loisir & chrono) de la « Corrida Lerptienne ».

## Article 2 : Distances et catégories

Les différentes épreuves sont ouvertes aux catégories suivantes :

Cadets	2009 – 2010	Homme / Femme
Juniors	2007 – 2008	Homme / Femme
Espoirs	2004 – 2006	Homme / Femme
Seniors	1992 – 2003	Homme / Femme
Masters	1991 – Avant	Homme / Femme

## Article 3 : Parcours

Les parcours sont entièrement balisés par des signaleurs. Sur les rares portions du parcours non sécurisées, chaque participant est tenu de respecter le code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement ses règles. Il est expressément demandé aux participants de ne jeter aucun emballage sur le trajet.

## Article 4 : Départs/Arrivées

### Lieux de départ :

Le départ de l'épreuve est donné Place de la Verchère, 42530 Saint-Genest-Lerpt

L'arrivée de l'épreuve sera située au même endroit.

### Les horaires de l'épreuve sont les suivants :

#### 5 kilomètres :

- Départ à 17h45 – Place de la Verchère, 42530 Saint-Genest-Lerpt.

#### 10 kilomètres :

- Départ à 18h30 – Place de la Verchère, 42530 Saint-Genest-Lerpt

## Article 5 : Participation

L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés, de toutes nationalités, dont l'âge correspond aux critères catégorie/distance de l'article 2, conformément aux directives de la FFA. Les catégories d'âge donneront lieu un classement séparé dans les différentes épreuves.

## Article 6 : Inscriptions 5 et 10 Km :

### Pour les personnes majeures

Leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence **Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running** délivrée par la FFA ;
- D'un « **Pass' J'aime Courir** » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ;
- D'une attestation (numéro électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le **Parcours de Prévention Santé** (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum un an avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Inscription possible :

- **Sur internet sur le site [corrida-lerptienne.mrme.fr](http://corrida-lerptienne.mrme.fr) | Aucune inscription prise sur place.**

### Pour les personnes mineures

Leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence **Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running** délivrée par la FFA ;
- D'un « **Pass' J'aime Courir** » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ;
- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations partenaires de la FFA.

L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif.

5 Km - moins de 16ans.

Vous serez chronométrés et classés par ordre alphabétique. *(Même dotation que la version adulte)*

Inscription possible :

- **Sur internet sur le site [corrida-lerptienne.mrme.fr](http://corrida-lerptienne.mrme.fr) | Aucune inscription prise sur place.**

## Article 7 : Droits d'inscription :

Les inscriptions à l'ensemble des épreuves ouvriront le 12 janvier 2026 à 8H00. Une offre spéciale avec une réduction de 20% sera faite sur les 15 premiers jours, sur l'ensemble des épreuves.

Les droits d'engagement : Sans frais de gestion supplémentaire

- 5 KM :10€ (+ 0,50 par coureur non licencié).
- 10 KM :18€ (+ 0,50 par coureur non licencié).

*(Dans la limite de 500 dossards répartie de la façon suivante : 200 sur le 10 KM et 300 sur le 5 KM)*

*Chaque participant, pourra s'il le souhaite, faire un don au moment du paiement.*

**Clôture des inscriptions le vendredi 10 avril 2026 - 20h00.**

## Je participe en Joëlette 5 ou 10 KM

L'équipe est constituée d'un sportif transporté (passager en situation de handicap) et de 2 à 4 coureurs accompagnants (équipage).

Tarif : Gratuit pour les accompagnants et le sportif transporté

Merci de contacter l'organisation : [contact@corrida-lerptienne.mrme.fr](mailto:contact@corrida-lerptienne.mrme.fr)

## Je participe avec mon club, mon entreprise, en famille....

*Minimum 10 participants*

**Tarif :** 5 KM : 8€ & 10 KM 16€

Pour les entreprises, nous pouvons faire des factures, ... merci de contacter l'organisation si cela vous intéresse.

Merci de contacter l'organisation : [contact@corrida-leprtienne.mrme.fr](mailto:contact@corrida-leprtienne.mrme.fr)

**Clôture des inscriptions groupe et joëlette le vendredi 10 avril 2026 – 20h00**

### Dotation à l'inscription :

- Dossard avec puce jetable pour chronométrage
- Goodies de la course ou autre dotation
- Ravitaillement

## Article 8 : Annulation inscription

L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

## Article 9 : Retrait des dossards

Les dossards seront à retirer à :

La Salle Louis Richard le samedi 11 avril de 10h00 à 15h00

Sur présentation d'une pièce d'identité

## Article 10 : Sécurité

Des postes de sécurité seront implantés en plusieurs points du parcours. Ces postes seront en liaison radio avec le PC de la course. Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle sera en mesure d'intervenir sur le parcours par tout moyen approprié. Les médecins officiels seront habilités à retirer le dossard et mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

## Article 11 : Sécurité routière

- La sécurité routière sera assurée par des signaleurs mis la disposition de l'organisation
- La police municipale.

## Article 12 : Barrières horaires

- Pas de barrière horaire sur le 5 Km
- Barrière au Km 5 pour le 10 km : 45 minutes après le départ.

## Article 13 : Modification / Annulation des épreuves

En cas de force majeure (intempéries, attentats...), et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter les épreuves en cours ou d'annuler les épreuves sur demande préfectorale.

Dans ces cas extrêmes : Si annulation par préfecture, il y aura remboursement (Moins frais de gestion 5€)

## Article 14 : Assurance

### Responsabilité civile :

Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve auprès de la MAIF. Cette assurance couvre les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants.

### Individuelle accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante.

## Article 15 : Contrôles / Abandons

Des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course. Le dossard devra être entièrement lisible (Ni coupé, ni plié) lors de la course. En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le responsable du poste de ravitaillement ou de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard.

## Article 16 : Ravitaillements

A l'arrivée : Solide + liquide (ravitaillement accessible uniquement avec un dossard)

## Article 17 : Droit d'Image

Chaque participant autorise expressément les organisateurs de la « Corrida Lerptienne » à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la « Corrida Lerptienne », sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette à durée.

## Article 18 : Loi informatique et liberté

Conformément la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

## Article 19 : Acceptation complète du règlement

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

## Article 20 : Remise des prix

Classement scratch simplement les 3 premières filles et 3 premiers garçons monteront sur le podium à l'issue de l'épreuve du 5 KM et 10 KM.

## Article 21 : La Kids Corrida

Cette 1<sup>ère</sup> s'annonce incroyable avec un parcours 100 % incroyable.

Ambiance et spectacle assurés. !

### Tarif - La Kids Corrida

- 2€ pour toute les distances
- Réservation en ligne, paiement le Jour-J, lors du retrait.

### Distances - La Kids Corrida :

3 SAS de départs en fonction de la distance.

- 700 m (2020 et après) Baby Athée – moins de 6 ans.
- 1400 m (2017-2019) École d'Athlétisme – entre 7 et 9 ans.
- 2000 m (2015-2016) Poussins – entre 10 et 11 ans.
- 2000 m (2013-2014) Benjamins – entre 12 et 13 ans.

### Informations pratiques - La Kids Corrida :

Départ de La Kids Corrida : 17h00

- De 1 à 13 ans

A partir de 2012, s'inscrire en course adultes 5km – dès 14 ans.

Aucun certificat médical n'est demandé cadeaux et gouter à tous les participants